

# Commune de ROQUEFORT-LES-PINS

## Fête du Pain

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

La Commune de ROQUEFORT-LES-PINS lance un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de la manifestation « fête du pain », incluant un marché artisanal et des produits du terroir.

#### Organisateur :

---

Mairie de Roquefort-les-Pins  
1 place Antoine Merle  
06330 ROQUEFORT-LES-PINS  
Téléphone : 04.92.60.35.00  
Mail : [marches.publics@ville-roquefort-les-pins.fr](mailto:marches.publics@ville-roquefort-les-pins.fr)  
Site internet : [ville-roquefort-les-pins.fr](http://ville-roquefort-les-pins.fr)

#### Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

---

La Commune organise une manifestation célébrant le pain et y associe le terroir et l'artisanat.

La date retenue est le :

**Samedi 16 mai 2026 entre 9h et 17h.**

Le présent appel à manifestation d'intérêt vaut procédure de sélection préalable pour désigner les exposants ; la Commune s'engageant à octroyer aux exposants retenus un stand, après validation du dossier d'inscription.

Il s'agit de susciter, identifier et sélectionner des exposants intéressés pour participer à cette manifestation.

Il est prévu des emplacements pour 80 stands environ.

#### Conditions de participation

---

Les exposants sélectionnés doivent avoir un lien avec la boulangerie, l'artisanat, les produits locaux, la gastronomie ou plus largement la culture provençale ou les traditions (livres, objets...) Il est précisé que les exposants habituels du marché du samedi sont prioritaires.

Délais :

Tout intérêt doit parvenir par mail à l'adresse suivante : [marches.publics@ville-roquefort-les-pins.fr](mailto:marches.publics@ville-roquefort-les-pins.fr)

**Avant le 26 avril 2026 à 17 h.**

#### Composition du dossier de candidature

---

Pour être validée, la candidature devra être accompagnée du formulaire de demande d'inscription dûment complété et du règlement signé.

Les formats PDF et word sont acceptés. Les signatures peuvent être électroniques ou manuscrites.

Les documents mentionnés dans le dossier d'inscription sont à adresser par mail.

Il sera également demandé de fournir une photo du stand achalandé, lors d'une autre manifestation par exemple.

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

#### Sélection des candidats

---

Les candidats seront sélectionnés au regard des critères suivants :

- Pertinence du lien avec la thématique de la manifestation
- Equilibre et diversité entre les stands
- En cas de nécessité, les candidats seront départagés en fonction de la date de remise de dossier complet.

Il est précisé que l'attribution des stands interviendra au 30 avril au plus tard.